

ASSOCIATION D'AIDE A DOMICILE DES CENTRES SOCIAUX DE L'ALLIER

PROCES VERBAL DU COMITE D'ENTREPRISE

DU 23 OCTOBRE 2018

DIRECTION : M. BERNIER

MEMBRES DU CE PRESENTS :

Titulaires : Mmes LABUSSIERE, IMBERDIS, POIRIER, JALLET, VALLEIX
Suppléantes : Mmes TISSOT, BARDON

MEMBRES DU CE EXCUSES :

Suppléantes : Mmes OLIVIER, LESPINASSE, CONTOUX

I – APPROBATION DU PV DU 27 SEPTEMBRE 2018

Le procès verbal de la réunion du 27 septembre est approuvé à l'unanimité.

II – BUDGET 2019

M. BERNIER n'est pas en mesure de présenter le budget prévisionnel 2019 dans sa forme finalisée. Le budget sera présenté au Conseil d'Administration jeudi 25 après-midi afin de le déposer au Conseil Départemental de l'Allier et à l'ARS le 31 octobre au plus tard.

Il rappelle les causes des difficultés pour élaborer le budget dans les délais impartis, à savoir la confirmation de la disparition du CITS et l'annonce du retrait des exonérations « aide à domicile » sans compensation par le gouvernement en septembre. Des négociations conduites par notre Fédération UNA ont permis la mise en place de compensations acceptables mais qui restent à faire adopter par les Assemblées Parlementaires dans le cadre de la loi de Finances 2019. Après avoir craint le pire, les informations reçues récemment redonnent de la visibilité positive.

Ce budget AAD, tient compte de :

- l'augmentation du SMIC au 01/01/19 recommandée par l'UNA,
- la valorisation des indemnités kilométriques (0,37€),
- l'intégration de l'avenant 36 (inter vacations) sur lequel le Conseil Départemental 03 ne s'est pas positionné à ce jour sur sa prise en compte.

En ce qui concerne le budget SSIAD, reconduction du ratio de 5,2 places pour 1 ETP AS comme les années précédentes, mais non retenu, et une augmentation de 10% pour le poste carburant des véhicules de service.

M. BERNIER informe qu'une sensibilisation sur les difficultés rencontrées sera faite auprès des élus du Conseil d'Administration lors de la réunion du 25 octobre 2018.

III - SSIAD PROBLEME DE RECRUTEMENT

M. BERNIER a connaissance des situations de tensions sur certaines antennes.

L'ARS a été alertée et un rendez vous a été demandé à la Déléguée Départementale de l'ARS.

Les membres du CE ont proposé une reprise d'ancienneté totale et une augmentation du nombre d'heures contrat.

Prochaine réunion le 22 novembre 2018 à 10h30

La secrétaire de séance
Marie Pierre JALLET